

**RAPPORT DE LA MAIRESSE  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE  
*RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES***

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 2 juillet 2013



Chères citoyennes,

Chers citoyens,

À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement.

### **Résultats financiers au 31 décembre 2012**

Le budget de dépenses lors de son adoption en 2012 totalisait 59 599 500 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 265 700 \$.

Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 63 672 200 \$ après régularisations corporatives alors que les revenus furent de 2 997 600 \$.

Au cours de l'année, des modifications à la dotation budgétaire ont été apportées pour une valeur de 1 053 800 \$ dont 541 600 \$ à même les surplus de l'arrondissement et 512 600 \$ en transferts de crédits pour des programmes gérés par la ville-centre tels que la propreté, les résidus verts ou encore la gestion de l'eau.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2012 a entraîné un déficit d'opération de 2 707 000 \$ causé d'une part, par les activités de déneigement et d'épandages d'abrasifs nécessaires en raison des précipitations abondantes de neige ayant eu lieu en fin d'année et excédant celles prévues au budget pour la même période (125 cm vs 66 cm). D'autre part, des dépenses supplémentaires ont eu lieu en matière de rémunération et de charges sociales notamment, pour les assignations temporaires, les banques d'heures et autres. Des mesures seront prises par l'arrondissement au cours des prochains mois afin de rembourser celui-ci à la ville centre, en partie ou en totalité, en tenant compte toutefois de la situation financière de l'arrondissement pour cette année.

Par ailleurs, il faut souligner les efforts entrepris par l'arrondissement à même son budget de fonctionnement, en matière :

- d'émission de permis, traitement des demandes pour l'aménagement du territoire, zonage, occupation du domaine public, etc. qui ont généré des revenus directs pour l'arrondissement de l'ordre de 1 445 000 \$;
- de soutien financier octroyé aux organismes et partenaires d'une valeur de plus de 1 429 700 \$ pour la réalisation d'activités visant tous les groupes d'âge ;
- de mise en place du programme de plantation pour souligner les naissances de l'année. Ainsi douze arbres ont été plantés en 2012 au parc Hans-Selye pour célébrer les douze mois de naissances;
- de mise en œuvre de plusieurs événements au bénéfice des résidents tels que la programmation estivale de l'Été Show, la remise des prix du concours d'embellissement, du concours «Le patrimoine dans l'objectif de votre caméra», le souper des bénévoles pour les remercier de leur implication dans l'arrondissement, de même que le marché public et la croisière sur le fleuve;
- de signature d'une nouvelle entente de partenariat entre l'arrondissement et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) pour une durée de dix ans afin de répondre aux besoins en matière de sports et de loisirs dans l'arrondissement tout en optimisant l'utilisation des installations respectives pour les deux parties;
- de création d'une page Facebook permettant l'interaction avec les citoyens et la diffusion d'informations de façon écologique et économique.

### **Résultats financiers au 31 décembre 2012** (suite)

Enfin, soulignons que dans son rapport annuel au conseil municipal et conseil d'agglomération, deux mentions spécifiques sur l'arrondissement ont été faites par le vérificateur général dans le cadre de son mandat de vérification.

La première porte sur le délai de réalisation des travaux pour lesquels l'échéancier contractuel n'a pas été respecté par l'entrepreneur. Dans le cas soumis, le délai prévu de 45 jours de calendrier fut de 54 jours dans les faits et aucune pénalité n'a été imposée par l'arrondissement en raison d'une modification au projet et des demandes de changement autorisées.

À cet effet, la Direction des travaux publics s'assurera, pour répondre aux recommandations du vérificateur, de formaliser les critères d'application des pénalités et de mettre en place un processus formel pour le suivi et la reddition de comptes des contrats qui dépassent les délais prévus.

La seconde mention porte sur le traitement des demandes de permis et la réglementation en vigueur pour la construction ou l'installation d'une piscine résidentielle.

Le vérificateur, dans son analyse, a noté que l'arrondissement utilisait une fiche d'analyse réglementaire – étude de l'inspection, pour l'application et le suivi des demandes de permis – mais qu'elle devait être révisée pour tenir compte de l'ensemble de la réglementation, ce que la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises a complété en mars dernier.

Également, l'arrondissement est à finaliser la mise en place des mesures pour que les employés concernés aient en main tous les outils nécessaires pour traiter les demandes et pour s'assurer que les citoyens soient au courant des dispositions réglementaires en matière d'installation de piscines résidentielles.

## **Investissements en immobilisations en 2012**

L'arrondissement a procédé à des investissements nets de plus de 8,2 millions de dollars en 2012 au bénéfice des citoyens, notamment :

1 904 000 \$	pour la maison du citoyen;
1 574 000 \$	pour l'aménagement et le réaménagement de parcs;
1 524 000 \$	pour le réaménagement de rues;
1 000 000 \$	pour la réfection routière;
915 000 \$	pour le remplacement de véhicules;
536 000 \$	pour l'amélioration des aires de jeux, des installations sportives extérieures, le remplacement d'équipements de parcs et la dotation d'installations sportives;
460 000 \$	pour la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
229 000 \$	pour la construction et la réfection des centres de loisirs et communautaires;
60 000 \$	pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;
35 000 \$	pour la désuétude informatique;
28 000 \$	pour la protection des cours de services et des bâtiments;
5 000 \$	pour d'autres projets.

## **Investissements en immobilisations en 2012** (suite)

Soulignons ainsi quelques projets réalisés en 2012 :

- le réaménagement des parcs François-Vaillancourt, Neuville-sur-Vanne et Pierre-Blanchet ;
- la poursuite de l'aménagement des aires de jeux et de détente aux parcs Dollard-Morin, Gérard-Vaillancourt, Marguerite-Bourgeois, Ste-Marthe et Des Pins;
- le réaménagement des installations aquatiques, pataugeoires et annexes au parc Saint-Jean-Baptiste;
- l'aménagement des berges au parc du Bout-de-l'Île;
- la poursuite des travaux de réfection au centre aquatique de Rivière-des-Prairies et à la maison du Bon Temps, notamment pour l'accessibilité universelle;
- les travaux réalisés sur diverses rues en macadam;
- les travaux de réfection routière sur diverses rues de l'arrondissement;
- les travaux dans le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles qui se poursuivent en 2013;
- l'acquisition de 4 afficheurs de vitesse et remorques de même que l'achat et l'installation de 80 balises flexibles.

### **Indications préliminaires sur les états financiers de 2013**

Le budget 2013 prévoit des dépenses de l'ordre de 61 108 400 \$ alors que les revenus sont établis à 2 488 800 \$.

L'arrondissement maintient ses priorités pour 2013 soit : l'amélioration de la qualité de vie, l'environnement et le développement durable. Cela se traduit par une saine gestion des matières résiduelles notamment, par l'introduction de la collecte de résidus alimentaires dans certains secteurs de l'arrondissement, la mise en valeur des espaces verts, l'amélioration de la propreté des lieux publics, le soufflage de neige et la lutte aux îlots de chaleur. L'accent est mis également sur les initiatives de développement économique local et sur son offre de service dans les installations de l'arrondissement, les parcs, bibliothèques et maisons de la culture.

Cette année, l'arrondissement prévoit un déficit de près de 1 863 000 \$ résultant principalement des coûts occasionnés pour l'activité de déneigement et d'épandage d'abrasifs de même qu'en matière de coûts de main-d'œuvre. Il est à noter toutefois que ce montant ne constitue qu'un estimé préliminaire et que plusieurs facteurs peuvent influencer le résultat final de l'exercice.

### **Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2013, 2014 et 2015**

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2013 est de 8 948 000 \$ et est financé par règlements d'emprunt. Un montant additionnel de 1 467 000 \$ a été voté en raison de l'anticipation des crédits nécessaires aux travaux relatifs à l'aréna Rodrigue-Gilbert. Les investissements suivants ayant fait l'objet d'un règlement d'emprunt se détaillent comme suit :

3 090 000 \$	pour l'aréna Rodrigue-Gilbert;
2 100 000 \$	pour la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
1 350 000 \$	pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et de ses installations sportives;
1 150 000 \$	pour le remplacement de véhicules;
1 000 000 \$	pour la maison du citoyen;
500 000 \$	pour la maison de la culture de Rivière-des-Prairies;
450 000 \$	pour la réfection routière;
100 000 \$	pour la protection des bâtiments;
100 000 \$	pour l'accessibilité universelle;
100 000 \$	pour la réfection des centres de loisirs et communautaires;
100 000 \$	pour le réaménagement de rues;
25 000 \$	pour la désuétude informatique;

De plus, en raison des programmes de subvention corporatifs et de la part d'Hydro-Québec, des investissements additionnels seront réalisés en 2013 dans les parcs et rues de l'arrondissement d'une valeur totale de plus de 10 000 000 \$.

## **Orientations budgétaires 2014**

L'accroissement du territoire urbanisé dans l'arrondissement jumelé aux augmentations du fardeau financier résultant des coûts croissants tels que l'énergie et autres, de même que le remboursement des déficits antérieurs, entraînent des pressions budgétaires importantes. Les services municipaux offerts seront maximisés en fonction de la dotation budgétaire consentie à l'arrondissement.

## **Programme triennal d'immobilisations 2014, 2015 et 2016**

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 a été déposé à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 juin 2013. Il totalise 35 721 000 \$ dont 11 907 000 \$ en 2014. Le conseil d'arrondissement a priorisé les projets suivants :

- la mise en valeur des berges;
- l'aréna Rodrigue-Gilbert;
- la revitalisation du Vieux–Pointe-aux-Trembles;
- la sécurité et l'accessibilité dans les parcs et dans les installations sportives;
- le réaménagement de parcs et terrains de jeux;
- la réfection de centres de loisirs et communautaires;
- le programme de réfection routière;
- le réaménagement de rues, trottoirs et cours d'eau;
- les mesures d'apaisement de la circulation;
- l'accessibilité universelle;
- et autres projets.

Il faut noter que s'ajoutent à ce montant 1 500 000 \$ d'investissements dans les parcs qui seront financés à même le fonds des parcs.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement et en mon nom, il m'a fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

La mairesse d'arrondissement,  
Chantal Rouleau